

# Muriel Fabre-Magnan

## L'institution de la liberté

L'interdit est-il l'ennemi de la liberté ? Celle-ci est-elle toujours du côté du permis ? Cet ouvrage montre que la réponse à ces questions n'est pas si simple. Le consentement et le contrat ne suffisent pas à garantir la liberté, et ils en sont même parfois les fossoyeurs ; à l'inverse, l'interdit ou la dignité n'en sont pas toujours les ennemis.

La simple non-ingérence de l'État ne suffit en réalité pas pour assurer l'autonomie des personnes et le pluralisme des choix de vie. Le droit a alors un rôle à jouer pour soutenir la liberté, entendue comme le projet et le processus d'émancipation de tous et de chacun. La liberté des modernes et les droits de l'homme doivent être défendus. Mais conforter les acquis de la liberté individuelle suppose de s'intéresser à ce dont elle a besoin pour être instituée, et ce afin d'éviter qu'elle ne se délite ou ne se retourne contre les plus faibles. La liberté ne peut pas être la liberté de détruire ce qui protège et garantit la liberté.

*Professeure de droit à l'université Paris 1 (Panthéon-Sorbonne), Muriel Fabre-Magnan est l'auteur de nombreux ouvrages, principalement aux Puf, d'introduction générale au droit, de droit des contrats ou encore de droit de la responsabilité civile.*

ISBN: 978-2-13-079547-6



9 782130 795476

21 € TTC France

[www.puf.com](http://www.puf.com)